REPUBLIQUE DU SENEGAL Un Peuple - Un But - Une Foi

Nº Nº 110 D- CRODT

Dakar, le : ...2.7...MAI-2020

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYE



Le Directeur

Objet: Demande d'informations sur la situation

des principales ressources halieutiques exploitées au Sénégal

V/Réf. : GAIPES - S.G. AD/SDS/028/2020 du 11 mai 2020

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre lettre ci-dessus référencée, nous vous adressons les informations actuellement disponibles sur la situation des principales ressources halieutiques exploitées au Sénégal (voir Tableau joint). Les évaluations directes et indirectes ont été utilisées par ISRA/CRODT pour déterminer l'état des stocks halieutiques à travers des cadres de travail à l'échelle nationale, sous-régionale et internationale (COPACE, SCRS, ICCAT, etc.). Pour ce qui concerne la méthode directe, vous n'êtes pas sans savoir que le navire, non fonctionnel ces deux dernières années, est en carénage depuis le début de l'année 2020.

Le tableau joint donne un aperçu synthétique sur l'état d'exploitation des différents stocks ainsi que les mesures de gestion recommandées pour les principales ressources halieutiques exploitées dans la ZEE sénégalaise. Les dernières évaluations directes obtenues de 2015 et 2016 sont incluses à titre indicatif.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

A Monsieur le Président du Groupement des Armateurs et Industriels de la Pêche au Sénégal GAIPES/DAKAR

✓ Tableau synthétique sur l'état des stocks halieutiques du Sénégal

Ampliations : DG-ISRA

Directeur des Pêches Maritimes (DPM)



Etat actuel des stocks halieutiques exploités dans la ZEE sénégalaise (ISRA/CRODT, 2020)

Lexique utilisé pour caractériser les niveaux d'exploitation

Les trois catégories adoptées par les groupes de travail scientifique pour indiquer l'état de stock sont :

- Non-pleinement exploité : le stock est en bon état et la pression de la pêche peut être augmentée sans affecter la durabilité. Toutes les augmentations doivent être considérées dans le contexte de la situation générale de l'environnement.
- Pleinement exploité : La pêche fonctionne dans les limites de la durabilité. La pression de pêche actuelle semble durable et peut être maintenue,
- Surexploité : La pêche est dans un état indésirable à la fois en termes de biomasse et de la mortalité par pêche. La pression de pêche devrait être réduite pour permettre au stock de se développer.

I	Ressources pélagiques côt	tières (Stocks partagés)	
Espèces	Etat d'exploitation	Recommandations et Mesures de gestion en vigueur	
Sardinella aurita	Surexploité		
Sardinella maderensis	Surexploité	La mortalité de pêche exercée sur ces stocks soit réduite pour tous les segments des flottilles de la sous -région. Il est recommandé de ne pas dépasser la moyenne des captures des deux dernières années soit 340 000 tonnes de 2016 au niveau de toute la sous-région L'effort soit réduit par rapport au niveau actuel, ce qui permettrait à l'ethmalose d'avoir un niveau de biomasse canable d'assurer le deux littée.	
-Scomber colias	Pleinement exploité		
Ethmalosa fimbriata	Surexploité		
Trachurus trecae	Surexploité	Capable d'assurer la durabilité au niveau de la sous-régio Une réduction de l'effort et des captures est recommande au niveau de la sous-région	
	Ressources pélagiqu	ies hauturières	
Albacore	Sous exploité	- Pas de pêche avec des objets flottants naturels o artificiels en janvier et en février dans la zone compris entre la côte africaine, 20° W, 5°N et 4°S TAC de 110.000 t instauré.	
Patudo	Surexploité	Le total des prises admissibles pour 2016-2019 est fixé à 65.000 t pour les Parties contractantes et les Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes — Pas de pêche au moyen d'objets flottants naturels ou artificiels en janvier et février dans la zone comprise entre la côte africaine, 20°W, 5°N et 4°S. - Maximum 500 DCP actifs à tout moment par navire.	
	Pas Surexploité	Réduire l'effort de pêche Mesures de gestion en vigueur voir celles du Patudo et de l'albacore	
'oilier	Surexploité	Limiter les prises des deux stocks de l'Atlantique à 67% de la PME (1 183 t)	
spadon	Sous exploité	Mesures de gestion en vigueur : TAC (2018-2021) : 13.200 t [Rec. 17-02] ; Taille minimum 125/119 cm Quota du Sénégal : 250 t	
farlin bleu	Surexploité	Mesure de conservation et de gestion en vigueur : Limite de débarquement de 2.000 t en 2016, 2017, 2018 et 2019.	

	Ressources démer	sales côtières	
Epineplehus aeneus	Surexploité	Il est recommandé une diminution progressive allant de	
Pagrus caeruleostictus	Surexploité	50 a 50% de la capture par rapport à 2018	
Denté Dentex macropthalmus		Réduire les captures par rapport à la dernière année (201	
	Non pleinement exploité	Par mesure de précaution, il est recommandé de ne pas augmenter le niveau de capture par rapport à 2018. Ne pas dépasser le niveau de capture de 2018.	
Pageot Pagellus bellottii	Pleinement exploité		
Crevette Farfantepenaeus notialis	Pleinement exploité	Ne pas augmenter le niveau de capture par rapport à 2018	
Poulpe Octopus vulgaris	Pleinement exploité		
Seiche Sepia spp		Par précaution, maintenir les captures au même niveau que celles de 2018 pour le stock de Sénégal-Gambie.	
эсрш эрр	Surexploité	Le niveau de capture de 2018 n'étant pas soutenable, le Groupe de travail recommande une réduction de ce niveau de capture.	
	Ressources démersal	les profondes	
Merlus noirs Merluccius spp	Surexploité	Le groupe de travail recommande une diminution de 15% de l'effort de pêche et une diminution de la capture pour	
revette gamba Parapenaeus ongirostris	Pleinement exploité	un TAC annuel est instauré dans le cadre du plan d'aménagement de la crevette gamba	

Résultats globaux de la campagne acoustique d'évaluation des ressources de petits pélagiques de janvier 2015 au Sénégal (en milliers de tonnes par principale espèce pélagique)

	Casamance	Centre	Nord	Total
Sardinelle plate	287,9			Total
	207,9	40,5	12	340,4
Sardinelle ronde	56,3			340,4
	30,3	105,8	48	210,1
Chinchards noirs	22,6			210,1
	22,0	50,9	6,9	80,4
Chinchards jaunes	19,1			
		37.7	13,3	34,3
Autres pélagiques	31,7			
	31,7		31,1	100,5
Maquereau				100,5
		2,9	1.7	4,6
Pelon	29,4			*,0
		8,9	1,3	39,6
Total	447			
	***	248,6	114,3	809,9